



**ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS  
DU PREMIER AGENDA 21 LOCAL DE LA VILLE DE MARMANDE**

<b>TITRE DE ACTION</b>	<b>ÉTAT D'AVANCEMENT</b>
<b>PREVENIR, PROTÉGER</b>	
Aménager la Plaine de la Filhole	Une première tranche de travaux a été réalisée. Des cheminements piétons, des espaces récréatifs et de repos ont été créés afin que les marmandais se réapproprient cet espace semi-naturel inondable. La Direction Urbanisme-Environnement travaille avec les services municipaux concernés (Service des Sports notamment) et les Conseils générationnels pour définir la nature des aménagements à engager dans une seconde tranche de travaux. La consultation pour le choix du maître d'œuvre, chargé de ces travaux, sera lancée à ce même Conseil Municipal. Une équipe va être chargée de l'animation du site notamment le week-end et de son bon entretien.
Restaurer les berges et le lit du Trec	Les travaux de la tranche amont (de l'Eaubonne à la rue de la Filhole) ont été réalisés. 400 arbustes seront plantés sur cette zone à la fin du mois de novembre. Les travaux de restauration des berges des tranches aval et médiane sont prévus en 2006 et 2007.
Créer un Service Public d'Assainissement Non Collectif	La réflexion est en cours. Une décision sera prise en décembre relative à la création et à la gestion de ce service.
Conclure des Conventions Spéciales de Déversement avec les industriels	Deux conventions sont déjà signées avec Pampryl et l'hôpital. Une Convention Spéciale de Déversement devrait l'être d'ici la fin de cette année avec la Société Creuzet Aéronautique. Les négociations sont bien

	avancées.
Instaurer une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)	Un bureau d'étude a été retenu pour réaliser un diagnostic du patrimoine remarquable à protéger. Ce diagnostic sera prochainement finalisé et un rapport présenté au Conseil Municipal lors de sa séance du 06 décembre.
Etablir un inventaire qualitatif des bâtiments communaux	Ce travail est mené en parallèle du diagnostic énergétique dans les bâtiments. C'est un travail qui sera long.
Développer l'usage du "Fil Citoyen"	Le fil citoyen, outil d'information et de prévention, fonctionne. Il a par exemple été utilisé lors des alertes "orages" et lors d'une fuite de gaz survenue sur le quartier de Cramat. Il est également utilisé par différents services (urbanisme, éducation, culture...) pour faciliter les démarches administratives, ainsi que pour le Plan Canicule.
Sécuriser l'accès des écoles	Des aménagements spécifiques ont été réalisés pour sécuriser l'accès aux écoles de Lolya, Thivras, Jaurès et Beyssac. De plus, la Police Municipale, équipée de scooters, est présente à la sortie des écoles.
Créer une cellule d'hygiène et de santé publique	Cette cellule a été mise en place. Différents services municipaux se réunissent une fois par mois afin d'assurer une meilleure cohérence dans le traitement de dossier tel que les logements insalubres dont le nombre augmente et représente une vingtaine de dossiers à traiter par an, avec dans des cas extrêmes la nécessité de reloger les locataires.
Supprimer les pollutions du Trec	Aucune pollution du Trec n'a été détectée depuis le début de cette année. Une procédure d'intervention a été définie, en partenariat avec la Compagnie Générale des Eaux, en cas de nouvelle pollution de ce cours d'eau.
Mettre en place des périmètres de protection	L'enquête publique pour la mise en place des

des captages	Périmètres de Protection autour des puits P3-P4 va se dérouler du 21 novembre au 23 décembre 2005. Les travaux correspondant devront être réalisés dans les deux ans. L'ensemble des terrains compris dans ces périmètres est en cours d'acquisition par la Ville.
Maîtriser les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux	Le diagnostic est en cours d'élaboration, en partenariat avec EDF et GDF. Le service Di@lège internet d'Electricité de France permettra un meilleur suivi et l'optimisation des consommations et des dépenses d'électricité de la Ville.
<b>ACCUEILLIR, ACCEDER</b>	
Développer un Pôle de plasturgie	Les travaux pour l'agrandissement du lycée sont en cours. Ils permettront de doubler la surface des ateliers professionnels. Une pépinière d'entreprises sera également créée. - Compétence Communauté de Communes du Val de Garonne -
Favoriser la construction de logements accessibles au plus grand nombre	Aujourd'hui des travaux sont en cours pour la création sur la ville de résidences représentant plus de 200 logements. Parmi ces projets une résidence pour personnes âgées doit être créée.
Favoriser l'installation de nouvelles entreprises sur la Ville	La Communauté de Communes du Val de Garonne crée une nouvelle Zone d'Activités Economiques entre les Communes de Marmande et de Sainte-Bazille. La viabilisation des terrains est aujourd'hui terminée et des entreprises s'implantent sur cette zone.
Créer un ascenseur au parking souterrain	Les travaux sont en cours. L'ascenseur devrait être mis en service avant les fêtes de Noël.
Redynamiser le Quartier Labat	L'étude de définition du projet est terminée. Les premiers travaux devraient débuter en 2006. Un chantier-école pourrait permettre la conservation d'une maison de la rue Labat et les jardins situés en bas des remparts, le long du Trec seront ouverts au

	public.
Favoriser le maintien des activités commerciales dans le centre ville	La Ville est dans l'attente des financements de l'Etat pour la réalisation de la troisième tranche de l'Opération Urbaine. L'aménagement de la Place Courte-Oreille, le fleurissement des rues commerçantes, les études sur l'harmonisation du mobilier urbain, les déplacements dans la ville... sont autant de projets qui étaient inscrits et ont été réalisés dans le cadre de l'Opération Urbaine.
Mettre en place un service public de transport collectif	La Communauté de Communes du Val de Garonne travaille sur la création, la gestion et le fonctionnement de ce service. Le périmètre de transport urbain a été défini par arrêté préfectoral en date du 1 <sup>er</sup> septembre. Une mise en service est prévue en septembre 2006.
Elaborer un Schéma Directeur des aménagements cyclables	Le CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement) a remis les conclusions de son étude sur les déplacements en centre ville qui seront présentées au Conseil Municipal le 16 décembre. Ce document servira de base à l'élaboration du Schéma Directeur des Aménagements Cyclables.
Réduire les nuisances que pourra engendrer l'aménagement de la rocade	A faire après étude.
Généraliser la tarification différenciée des services publics locaux en fonction des revenus des familles	L'application de tarifs différenciés est déjà effective pour certains services (Centre de loisirs, cantines scolaires...). Elle sera mise en place pour la rentrée de septembre à l'école de musique. De plus, cette année, les marmandais ont pu bénéficier d'abonnement pour les spectacles de la saison culturelle 2005-2006. Enfin, le Conseil Jeunes est à l'initiative de la création de la Carte Jeunes.
Mettre en place une Carte Ville	La carte ville est aujourd'hui utilisée dans toutes les écoles de la ville et au Centre de loisirs. A terme, son utilisation pourra être étendue à d'autres services de

	la ville. Un service unique de régie sera créé et facilitera les démarches des administrés. D'ici la fin de l'année, un appareil automatique permettra aux usagers d'approvisionner leur compte 24H/24.
Aménager une halte-garderie à la Gravette	Une halte-garderie provisoire a été aménagée depuis septembre 2004 dans ce quartier. Le projet de construction de la structure multi-accueil est en cours d'élaboration. L'Avant Projet Définitif sera présenté au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale le 09 décembre. Des subventions ont déjà été obtenues.

**PARTICIPER, PARTAGER**

Créer une Maison des Associations	Le diagnostic, que ce soit en terme de besoins des associations, d'un point de vue architectural ou de la Haute Qualité Environnementale a été réalisé. Les études de projet sont en cours d'élaboration et un Avant Projet Sommaire sera présenté prochainement.
Rendre attractifs tous les lieux d'activités sportives et culturelles	Entre autres, des travaux importants ont été réalisés sur la Salle Polyvalente. Une première consultation pour la réhabilitation du gymnase de La Gravette a été déclarée infructueuse et sera relancée. En matière d'équipement culturel, l'APACAM a lancé un projet pour aménager le Piazza.
Développer le service de prêt de livres à domicile	Un nouveau service à la population a été créé depuis la mi-octobre. Il permet de véhiculer des personnes âgées isolées de leur domicile à la bibliothèque. L'ASSAD a été associée à sa mise en place.
Ouvrir le centre de loisirs vers les autres structures destinées aux enfants et aux jeunes	L'étude de faisabilité est en cours.
Accompagner les personnes ayant des difficultés à s'acquitter du coût des services	L'association Finances et Pédagogie soutenue par le Groupe Caisse d'Epargne a déjà dispensé deux formations-conseils à la gestion du budget

	notamment aux personnes en contrat d'insertion de l'association Environnement Plus. D'autres formations seront organisées (avec la Mission Locale, l'ADES, le centre médico-social du Conseil Général).
Aider à l'insertion des personnes accueillies dans un logement temporaire	Une convention de partenariat entre le CCAS et le Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) a été conclue. A compter du 09 novembre, le CHRS assurera la surveillance nocturne de l'abri de nuit de 22H00 à 6H00 du matin.
Régler les conditions d'accueil des Gens du Voyage	Les travaux d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Thivras sont en cours d'achèvement. Cette aire pourra accueillir dès le mois de décembre 40 caravanes - Dossier Communauté de Communes du Val de Garonne.
Soutenir le développement de la Communauté Urbaine de Toya au Mali	Des financements de nos villes jumelles (Ejea de los caballeros et Portogruaro) et du Ministère des Affaires Etrangères ont été collectés pour la réalisation d'une mairie à Yaguiné. Le versement interviendra après obtention des justificatifs demandés.
<b>CONNAITRE, SE CONNAITRE</b>	
Aménager un Pôle de Formation	Ce dossier est en attente des décisions définitives des organismes financeurs. Le début des travaux est prévu pour l'année 2006.
Aménager une médiathèque	Une première consultation des entreprises pour la création de la médiathèque a été réalisée. Certains lots de travaux ont été déclarés infructueux. Le chantier débutera en 2006 pour une durée de 6 à 7 mois.
Créer des Maisons de Quartier	A faire, sachant qu'une utilisation élargie des salles est déjà à l'étude.
Accueillir les nouveaux marmandais	Deux réceptions sont organisées chaque année pour permettre aux nouveaux habitants de se rencontrer et de prendre connaissance des services et des

	activités proposées sur la ville. Aux nouveaux marmandais s'ajouteront les personnes ayant obtenues la nationalité française.
Pérenniser les structures de concertation existantes	En plus des Conseils de quartier, des permanences des animateurs doivent être mises en place une fois par semaine dans chaque quartier.
<b>ACTIONS-METHODES</b>	
Gérer de manière durable les espaces verts de la Ville	Cette gestion est effective puisque la protection biologique intégrée est utilisée notamment au niveau des serres de production florale et assure la diffusion d'insectes auxiliaires dans toute la ville, évitant ainsi l'utilisation de produits phytosanitaires lourds.
Favoriser des achats responsables	La réflexion est en cours. Une première délibération est cependant proposée pour autoriser Monsieur la Maire à intégrer, le cas échéant, des clauses spéciales liées à l'insertion sociale et/ou à l'environnement dans certains dossiers de marchés élaborés par la Ville.
Appliquer les normes de Haute Qualité Environnementale	Les projets de création de la Maison des Associations et du Pôle de Formation seront réalisés selon la démarche Haute Qualité Environnementale. Pour la Maison des Associations le Bureau d'études a été choisi.
Trier et valoriser les déchets municipaux	Un diagnostic sur la nature, les quantités et la gestion actuelle des déchets produits par l'activité des services techniques a été élaboré. Il est aujourd'hui proposé de créer une mini-déchetterie et un local de stockage des déchets dangereux pour optimiser le tri et la valorisation des déchets produits par l'activité des services techniques. Cet aménagement pourrait faire l'objet d'un chantier école.
Elaborer des Schémas Directeurs d'Aménagement	Les Schémas Directeurs pour l'harmonisation du mobilier urbain, le jalonnement et la signalétique

	<p>sont achevés.</p> <p>Les conclusions du Plan Lumière ont été remises à la ville et des travaux ont déjà été mis en œuvre comme la réfection de l'éclairage des boulevards.</p> <p>Un Schéma Directeur d'assainissement pour la suppression des rejets directs dans le milieu naturel va être élaboré. La consultation pour le choix du bureau d'études est en cours.</p>
Agir avec tous les acteurs locaux	<p>Certaines thématiques comme la santé publique, le tourisme, l'emploi, la formation nécessitent un travail en réseau de différents organismes et services.</p>
Créer un Observatoire de la Ville	<p>Une note de cadrage définissant les objectifs de cet observatoire et une première série d'indicateurs du Développement Durable a été élaborée. La mise en place de cet observatoire, vu les ressources à mobiliser, peut être envisagé en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Garonne.</p>
Sensibiliser la population au Développement Durable	<p>La Ville de Marmande a proposé à cet effet diverses actions dans le cadre de la Semaine du Développement Durable (distribution de mallettes pédagogiques sur l'eau, sensibilisation à la lutte biologique...). Des actions ponctuelles sont également organisées, la dernière étant une "Opération Propreté" menée par les membres du Conseil des Sages et du Conseil Jeunes.</p>





**En plus des actions inscrites dans l'Agenda 21, présenté le 04 mars 2005 à la population, d'autres actions engagées par la municipalité contribuent à atteindre les objectifs fixés :**

- **Prévenir, Protéger,**
- **Accueillir, Accéder,**
- **Participer, Partager,**
- **Connaître, se Connaître.**

<b>TITRE DE L'ACTION</b>	<b>ETAT D'AVANCEMENT</b>
Aménager les espaces verts des résidences HLM	Suite à une enquête réalisée auprès des habitants des résidences HLM de la Gravette, la création de 18 jardins familiaux et le réaménagement paysager des espaces verts seront engagés en 2006. L'association des habitants de Cramat a sollicité la Fondation Caisse d'Epargne pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets "les jardins de l'écureuil".
Acquérir des véhicules propres	Un premier véhicule électrique a été acheté par la Ville de Marmande. Une réflexion est aujourd'hui engagée pour l'acquisition d'autres véhicules propres (Gaz naturel, biocarburant...).
Elaborer une charte des chantiers propres	Un premier projet a été élaboré et présenté à la fédération du BTP.
Sensibiliser les entreprises au Développement Durable et les aider à réaliser des autodiagnostic sociétaux	Deux réunions de sensibilisation des chefs d'entreprises ont été organisées par le Comité d'Expansion du Val de Garonne. La Caisse d'Epargne Aquitaine-Nord proposera prochainement à ses clients de réaliser un auto-diagnostic en matière de Développement Durable.
Etude des besoins en terme d'accueil des personnes âgées	La Fondation Caisse d'Epargne propose de travailler sur ce dossier avec la Ville de Marmande en mettant à disposition de la ville les compétences d'un ingénieur.
Développer des services bancaires de proximité	Une première réalisation pourrait voir le jour à Lolya.
Lutte contre l'illettrisme des jeunes	La Caisse d'Epargne Aquitaine-Nord, par le biais de l'association "Savoirs pour réussir" mène aujourd'hui cette action.
Mesurer la qualité de l'air	Une première campagne de mesure de la qualité de l'air à Marmande a été réalisée au mois d'avril de cette année.
Synthétiser les contrats d'eau et d'assainissement	Ce travail de synthèse a été remis par la Compagnie Générale des Eaux à la ville.
Réaliser un Bilan Carbone	Le choix du bureau d'études qui réalisera ce bilan carbone est en cours. L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et le Conseil Régional financent sa réalisation.
Mesurer l'empreinte écologique de la Ville	La mise en œuvre de cette action nécessite un accord entre le WWF et le Siège national de la Caisse d'Epargne non conclu à ce jour.

01/02/2006

